

## **Communiqué de presse**

*Morges, le 31 août 2022*

### **Tarifs 2023**

## **Hausse historique des tarifs de vente, mais également des prix de reprise de l'énergie**

**Dans un contexte où les prix de l'électricité ont explosé depuis 2021, Romande Energie est contrainte d'adapter à la hausse ses tarifs d'électricité du marché régulé qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette hausse aura néanmoins une conséquence positive pour les producteurs d'énergie renouvelable qui verront le prix de reprise de l'électricité refoulée sur le réseau fortement augmenter.**

### **Contexte exceptionnel**

Nous observons une hausse historique des prix de l'énergie sur les marchés de gros depuis l'été 2021. Les raisons sont multiples mais découlent notamment des conditions climatiques, des événements géopolitiques, de l'indisponibilité d'une part importante du parc nucléaire français et du retard dans le déploiement des énergies renouvelables. L'arrêt des négociations des accords cadres avec l'Union européenne ne facilite pas les discussions avec les pays voisins et menace nos capacités à importer de l'électricité en hiver.

### **Principe d'approvisionnement**

Sur un bilan annuel, la Suisse est généralement exportatrice d'électricité. Elle en produit surtout en été lorsque le pays en a moins besoin. En revanche, durant la saison hivernale, ses besoins augmentant fortement, elle doit importer et donc acheter de l'énergie sur le marché européen afin d'assurer sa sécurité d'approvisionnement.

Les fournisseurs anticipent autant que faire se peut en achetant l'énergie en amont, parfois quelques années à l'avance pour ainsi bénéficier des meilleures conditions. Celles-ci sont aujourd'hui mises à mal compte tenu du contexte international.

### **Production propre et prix du marché**

Romande Energie, par sa stratégie d'achat, a pu assurer un prix stable en 2022. Aujourd'hui, avec la hausse historique des prix du kWh, la faible pluviométrie du début d'année et la récente sécheresse contribuent à l'augmentation de notre dépendance vis-à-vis des marchés de gros. En effet, un fournisseur dont la production couvre l'entier de la consommation de ses clients ne sera pas exposé aux évolutions du marché, alors qu'à l'inverse, un fournisseur comme Romande Energie qui ne couvre pas la totalité des besoins de ses clients par sa production propre, sera tributaire des prix du marché. Raison pour laquelle, le prix du kWh peut fortement varier d'un fournisseur à l'autre en Suisse.

### **Coût de l'acheminement**

L'augmentation des coûts **d'acheminement** - rémunérant l'utilisation du réseau – s'explique, notamment par la hausse conséquente des coûts de transport payés à Swissgrid, ainsi que par les coûts de l'énergie nécessaire pour compenser les pertes dues à l'acheminement de celle-ci jusqu'à nos clients finaux, ainsi que par l'obligation légale de déploiement des compteurs intelligents.

## Coût de l'énergie

Concernant la part **énergie**, les tarifs de Romande Energie augmenteront sensiblement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, reflétant la hausse continue de ses conditions d'achat depuis un an. Cependant, grâce à sa stratégie d'approvisionnement étalée sur plusieurs années et aux coûts inférieurs de sa propre production renouvelable intégralement affectée à la couverture des besoins en électricité de ses clients régulés, les tarifs proposés par Romande Energie resteront néanmoins plus bas que ceux payés par les gros consommateurs totalement exposés au marché libéralisé.

Romande Energie rappelle d'autre part à ses clients régulés que la marge réalisée par l'entreprise dans ce métier de fournisseur d'énergie est strictement encadrée par le régulateur et que cette forte augmentation des prix n'aura pas pour conséquence une augmentation de ses marges, même si un effet de rattrapage en 2023 par rapport à 2022 n'est pas à exclure.

En conséquence, par rapport à 2022, **les tarifs intégrés 2023** (acheminement, énergie, taxe fédérale, mais hors taxes cantonale, communale et TVA) de Romande Energie et Bas-Valais Energie augmenteront de **49% pour la très grande majorité de nos clients ménage**, à 61% pour certains profils de consommation. Cette hausse vient en majeure partie de l'augmentation de la composante énergie.

Pour exemple : un ménage (H2) à Morges, dans un appartement de 4 pièces consommant 2'500 kWh/an, verra sa facture augmenter de CHF 23.40 par mois (en 2022, sa facture annuelle est de CHF 578.75 hors TVA, en 2023 elle passera à CHF 859.25).

Pour obtenir des informations détaillées sur les prix 2023 : [www.romande-energie.ch/tarifs2023](http://www.romande-energie.ch/tarifs2023)

## Forte hausse des tarifs de reprise

Dans un contexte où les prix d'approvisionnement subissent de fortes hausses, les prix de reprise de l'énergie renouvelable aux autoproducteurs augmenteront eux aussi significativement, passant de 9.5 cts/kWh en 2022 à **18.6 cts/kWh** dès 2023, soit un quasi doublement. Romande Energie poursuit ainsi sa politique tarifaire ayant pour but de reprendre l'énergie à un prix similaire à celui qu'elle vend à ses clients (uniquement la part énergie, soit hors taxes et coûts d'acheminement du réseau).

## Recommandation

Outre la forte hausse tarifaire, des incertitudes subsistent par ailleurs sur la sécurité d'approvisionnement dès l'hiver prochain déjà. Des pénuries ne sont pas exclues. Des changements de modes de vie et des transformations sociales doivent immédiatement être mis en œuvre pour arriver à une diminution des consommations d'énergie.

Les clients souhaitant évaluer leur facture en fonction de leur lieu de résidence pourront se rendre sur le [simulateur](#) qui sera mis à disposition début septembre. Romande Energie sensibilise par ailleurs ses clients à la hausse prochaine des acomptes sur factures, et incite ceux-ci à mettre en œuvre toutes les mesures possibles permettant une réduction de leur consommation, notamment durant l'hiver prochain ([ménages](#) / [entreprises](#)).

Par ailleurs et suite à l'évolution des activités de Romande Energie Commerce SA (société fille du Groupe), c'est Romande Energie SA qui reprendra en direct la commercialisation et la fourniture de l'énergie pour les clients régulés sur les zones de distribution de Romande Energie SA et de Bas-Valais Energie SA au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

---



## Notes à la rédaction

Le prix de l'électricité est composé :

- du prix de l'énergie (kilowattheure) ;
- du prix de l'utilisation des réseaux (timbre d'acheminement) ;
- des taxes et émoluments de la Confédération (dont la taxe fédérale pour l'énergie renouvelable), du canton et des communes.

Le prix de l'utilisation des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- le réseau régional (timbre d'acheminement), relevant de Romande Energie ;
- le réseau national très haute tension (timbre de transport), relevant de Swissgrid SA ;
- l'énergie de réglage (services système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble un peu moins de 80% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Les 20% restants représentent le réseau national de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics. Ceux-ci sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie.

---

## Contact

Michèle Cassani

Porte-parole du Groupe

+41 (0)21 802 95 67

[michele.cassani@romande-energie.ch](mailto:michele.cassani@romande-energie.ch)

## **Le Groupe Romande Energie en bref**

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de durabilité, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique et la décarbonisation de la Suisse romande.

**Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :**

**[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)**